ABONNEMENT. saamur.

mois . . . . . . poste :

on s'abonne : A SAURUR, E An bureau du Journal a en envoyant un mandat sur la poste, si chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# SAUMURUS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Annonces, la ligne. . 20 c.

Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75 BÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publicativa des insortions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier ces; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

On s'abonne :

A PARIS,

ont pas rendus.

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis constelre. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 MAI

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

RY

Séance du 7 mai.

L'ordre du jour appelle la discussion du traité de Hué.

M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, demande l'urgence qui est adop-

tée.

Me Freppel a la parole. Il demande pourquoi la province de Binh-Tuan, qui, aux termes de la convention conclue par M. Harmend le 15 août 1883, devait être annexée à la Cochinchine, est rétrocédée à l'Annam.

On a de plus rétrocédé à l'Annam les trois provinces du Tookin méridional; or, en Orient, toute concession est faiblesse.

La cour de Hué a-t-elle donc rendu de si grands services à la France dans la guerre de Chine?

Tout en regrettant la convention conclue avec M. Harmand avec un membre de l'épiscopat, Mer Freppel votera la ratification de la convention.

M. Ténot, rapporteur, répond. Cette question de Mer Freppel est quelque peu indiscrète.

M. de Freycinet, pas plus que M. Ténot, rapporteur de la commission, n'a répondu à cette interrogation embarrassante. Il s'est contenté d'inviter la Chambre à voter le traité malgré ses imperfections. Plus tard on verra comment on pourra l'améliorer.

M. Georges Périn n'a pas eu de peine à élablir que ce traité n'est qu'un chiffon de papier sans valeur sérieuse. Il a montré les mandarins conspirant contre la France en même temps que le gouvernement de Hué reconnaissait notre autorité. Il ne voit dans la prise de possession du Tonkin qu'une charge onéreuse et qu'une source de périls pour notre pays.

Après une petite déclaration de M. de Lanessan qui approuve le trailé mais sous Certaines réserves, le projet a été adopté par 308 voix contre 57.

M. Compayré a été élu secrétaire de la Chambre par 142 voix contre 132 données à M. Brousse.

# Chronique générale.

LES FONDS SECRETS.

La Correspondance radicale poursuit ses investigations sur les dilapidations de la caisse des fonds secrets,

L'enquête continue et promet de nouvelles et plus édifiantes révélations.

Voici les renseignements recueillis jus-

« L'enquête commencée au ministère de l'intérieur sur la dilapidation des fon la secreis, que les premiers nous avons signalée, a déjà amené des découvertes fort curieuses et tout à fait édifiantes sur la façon dont M. Waldeck-Rousseau et son entourage entendaient l'administration.

» Non-seulement les fonds secrets ont été dépensés par anticipation jusqu'au mois d'août prochain, mais tous ceux disponibles dans les différents services du ministère ont été absorbés par les besoins de la propagande opportuniste. D'ordinaire on tient en réserve une partie des crédits rendus libres, soit par la démission, soit par la retraite de fonctionnaires qu'on ne remplace pas immédiatement, afin de pouvoir les attribuer aux secours imprévus du service.

» M. Waldeck-Rousseau agit tout différemment. Il ne reste absolument que les sommes nécessaires à la rétribution des agents de tout ordre de son département ministériel. Nul crédit ne subsiste pour parer aux secours imprévus en cas de malheurs privés ou publics, que le ministère de l'intérieur a coutume de dispenser. Nulle somme ne peut être mise à la disposition du ministre pour récompenser un fonctionnaire méritant. Les gratifications même, pour travaux exceptionnels, doivent être suspendues per force.

» Quelques pressantes que pauvent être les

instances des opportunistes près de M. Allain-Targé pour le conjurer de ne pas rendre public ce désordre, il lui sera bien difficile de ne pas le faire, étant donné qu'il lui rend presque impossible la fonction qu'il a acceptée, au moins en certaines de ses parties. »

### LA MISE EN ACCUSATION.

La commission d'initiative chargée d'examiner les demandes de mise en accusation du ministère Ferry a entendu hier M. Laisant dont voici les chefs d'accusation :

4º Violation à la Constitution;

2° Communication tardive des dépêches d'Extrême-Orient aux Chambres et au pays;

3° Des motifs personnels et même d'ordre financier ont peut-être déterminé ce retard de communication;

4º Intervention de M. Jules Ferry dans la conduite directe des opérations militaires.

M. Laisent a conclu en disant que sa demande n'avait pour but que d'interrompre la prescription et de permettre à la nouvelle législature de faire peser les responsabilités sur les véritables coupables.

La commission d'initiative entendra aujourd'hui M. Delafosse, auteur de la seconde demande de mise en accosation.

Elle a reçu hier communication des procès-verbaux secrets de la commission du

# UN REVENANT.

Le Figaro annonce que M. Émile Ollivier vient d'adresser à M. Gladstone la lettre suivante:

« Passy, 3 mai 1885.

» Monsieur, » En 4870, vous vous êtes montré peu favorable à la France, et vous n'avez pas voulu comprendre le sentiment de légitime indignation qui lui a fait prendre les armes.

Vous voici à votre tour, malgré vos sentiments pacifiques, engagé dans une lutte diplomatique qui touche à l'honneur.

» Or, je suppose qu'au milieu de vos négociations vous appreniez tout-à-coup

qu'à Saint-Pétersbourg, comme on le fit à Berlin en 4870, on affiche sur les murs et on distribue dans les rues un numéro du journal semi-officiel disant:

» Sa Majesté le tzar a refusé de recevoir » de nouveau l'ambassadeur anglais et lui » a fait savoir par un aide-de-camp qu'elle » n'avait plus rieu à lui communiquer. »

» Je suppose que vous soyez informé par la plupart de vos ministres à l'étranger que les agents diplomatiques russes, comme le firent les agents prussiens en 1870, communiquent la nouvelle affichée aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

» Trouveriez-vous ce procédé tout naturel? Continueriez-vous à négocier paisiblement? Et si vous aviez cette résignation, seriez-vous suivi par le peuple grand et fier que vous gouvernez?

» Agréez l'assurance de mes sentiments de haute considération.

» Émile Ollivier. »

C'est une extravagance et un chef-d'œuvre de faluité. Quand un homme a eu le malheur d'attirer sur son pays d'aussi redoutables calamités que celles de 4870, il n'a plus qu'une chose à faire : se taire.

Cet avocat brouillon, fatal à l'Empire, funeste à la France, s'agite beaucoup depuis quelque temps; il écrit des lettres, fait des conférences et prépare son retour à la vie politique. Il ne lui suffit donc pas d'avoir fait perdre à la France l'Alsace et la Lorraine !

Nous ne savons pas dit, la Petite France, ce que M. Gladstone a répondu à M. Ollivier, ni s'il lui a répondu, ni même s'il daignera lui répondre.

Peu nous importe.

Ce qui nous importe, par exemple, c'est l'abominable effronterie avec laquelle M. Ollivier fait parade de sa conduite et la glorifie.

On a indignement outragé et calomnié ce pauvre homme, voyez-vous!

Il éprouve, au bout de quinze ans, le besoin de relever fièrement la tête et de s'écrier : « Après tant d'amertumes et de souffrances imméritées, il est temps qu'on

47 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Louis COLLAS

XVII

LA RECLUSE (suite).

Je relombai dans un morne silence. Rile comprit sans doute que je désirais rester seul, elle me quitta, mais une heure après elle revint.

J'ai réfléchi à ce que vous m'avez conflé, me dit-elle; c'est pour cela que je prends la liberté de Your importuner. Vous ne doutez pas de ma vive Sympathie, n'est-ce pas? Mais vous me croyez impuissante à vous servir. Peut-être avez-vous tort. Avant de me renfermer dans cette solitude, j'ai été melée au monde, j'ai vu et entendu beaucoup de choses; qui sait si je ne puis vous aider à pénétrer le mysière dont vous m'avez parlé? Croyez-vous qu'en vous priant de vous ouvrir à moi comme à une suie, l'obeisse à un sentiment de puérile

Non, ie ne le croyais pas, l'accent de sa voix était affectueux et l'expression de ses yeux me disait qu'elle aurait vivement désiré me venir en aide ; il y avait dans ses manières un charme qui me séduisait, je ne résistai pas à l'offre de son dévoue-

Je lui racontai comment, dérobé au foyer maternel, j'avais subi le contact d'une femme indigne, comment j'avais trouvé la protection d'une famille bénie. Je lui retraçai sommairement mes pérégrinations à travers les campagnes de la Bretagne, en ésitant toutefois de parier de mon père, que je ne voulais pas compromettre; je fis le récit de ma visite à la maison maternelle, de mes courses infructueuses à travers les rues de Lorient.

- A quel molif, demanda-t-elle, attribuez-vous la tentative dont vous avez failli être victime?

- A un honteux calcul d'intérêt : un misérable, tremblant pour ses biens mal acquis, s'est dit sans doute que l'héritier de la famille de Kerhaus doit disparaître.

Un cri perçant retentit derrière moi; je me retournai; la porte de la pièce voisine s'était ouverte sans que je l'eusse entendue et une femme se tenait debout sur le seuil. Elle portait un costome exactement semblable à celui de sa compagne de solitude. Elle était grande, très-imposante et belle encore, malgré ses chevoux grisonnants et les rides qui sillonnaient son visage maigre et pâle. En ce moment, une expression d'inessable bonheur illuminait ses traits.

- Mon fils, mon fits, me dit-elle, viens dans mes

bras, je suis celle qui t'a pleuré si longtemps pendant que tu la cherchais en vain. Laisse-mei t'embrasser encore, parle-moi denc afin que je seis bien sare de n'être pas le jouet d'un rêve. Ne me connais-tu pas ? ajouta-t-elle sans songer à quel âge je lui avais été ravi.

J'étais interdit, mais je ne doutais pas, mon cœur me disait que c'était bien ma mère, je pleurais comme elle, je ne pouvais parler.

- Lorsque je t'ai vu passer sous ma fenêtre, reprit-elle, j'ai tressailli; je me disais: il aurait son âge, et je me figurais trouver une ressemblance entre le proscrit que Dieu nous envoyait à sauver et l'enfant que je n'espérais plus jamais revoir. Puis, quand cette amie me parlait de toi, je ne trouvais jamais qu'elle me donnât assez de détails. Quand elle m'a raconté ce que tu lui avais dit sur ton enfance abandonnée, sur ta mère vainement cherchée, tout mon cour s'est remué. Si c'était lui I me disais je. Je sentais que si cet espoir un instant entrevu s'évanouissait, je serais morte ; je lui ai dit : - « Retourne auprès de lui , fais-le parler, j'écouterai derrière cette porte et j'attendrai mon arrêt de vie ou de mort. » J'ai eu le courage de l'entendre jusqu'au bout sans m'élancer vers toi; car j'étais heureuse de te retrouver, heureuse aussi de te retrouver tel que je t'avais rêve, tel que devait être un Kerhaus.

Elle avait parlé tout d'une haleine, sans s'inter-

rompre; l'émotion plus que la fatigue la força de s'arrêter. Je t'observais avec inquiétude.

- Ma mère, lui dis-je, reposez-vous, n'avonsnous pas l'avenir devant nous?

Elle appuya la main sur sa poitrine pour comprimer les battements de son cœur, puis d'une voix mal assurée :

- Je n'aurais jamais cru que le bonheur me ferait supporter un pareil assaut. Songe donc, il y aura bientôt vingt ans que je te pleure, depuis le jour où cette misérable femme...

Je l'interrompis:

- Ma mère, vous voulez parler de Mariette. Je lui ai promis de plaider pour elle. Si elle a été coupable, elle a été cruellement punie, et sans elle je ne vous aurais jamais retrouvée. Elle ne s'est pas pardonnée, mais je lui ai promis que vous lui pardonneriez. Vous ratifierez cet engagement.

- Tu as raison. Au plus profond de ma douleur, j'ai été souvent tentée d'appeler sur elle les malédictions du Ciel. J'ai lutté pour éloigner de mai les ponsées de baine et de colère qui m'auraient porté malheur. Mon cœur protestail, mais aujourd'hui je suis trep heureuse pour qu'il y reste trace de ressentiment; tu peux lui dire que je lui pardonne; parle-moi donc de tei.

La conversation que j'avais eue avec son amie l'avait mise au courant de mon existence, mais ces détails ne lui suffisaient pas. Elle était avide de me rende justice et qu'on me couronne de fleurs | »

### POURSUITES CONTRE M. ANDRIEUX.

On ne sait encore si la Chambre fera droit aux demandes de poursuites contre M. Andrieux.

En attendant, l'inculpé porte haut la tête. Il a même l'air de se frotter les maios. Gageons qu'il appuiera lui-même l'intention que ses adversaires ont de lui être désa-

Cela promet de devenir amusant.

# L'ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE AUX SOLDATS.

Le ministre de la guerre a pris en considération un vœu du conseil départemental de la Dordogne tendant à enseigner aux soldats les éléments de l'agriculture et de l'horticulture. La question va être étudiée au ministère.

# UNE CABALE.

On sait que les opportunistes ont fait condamner à la prison un certain nombre de révolutionnaires qui, soyons justes, ne l'avaient pas volé. A peine renversés du pouvoir, ces opportunistes, malins comme des singes, se sont dil: Si nous jetions dans les jambes du ministère nos anciens prisonniers? Quel bon lour à jouer à M. Brisson! Ces gens-là sont génants; en les mettant dehors, nous mettrons les radicaux dedans.

Plein de cette belle pensée, M. Ranc n'a eu ni fin ni cesse qu'il n'eût obtenu de M. Grévy la grâce de Louise Michel et consorts.

Mais il arrive une chose imprévue. La grande citoyenne est furieuse, et, du fond de sa prison de Saint-Lazare, elle envoie au ministre un refus méprisant.

Nous n'avons pas la lettre de la grande citoyenne au ministre, mais nous avons celle qu'elle a adressée du fond de sa prison de Saint-Lazare à la Bataille:

# « Au citoyen rédacteur de la Bataille,

» Je vous remercie. Il paraît que vous avez senti que je ne pouvais sans infamie accepter une grâce à laquelle je n'ai pas plus de droits que les autres.

» Tout ou rien. Je ne veux pas qu'on me paye le cadavre de ma mère. Que les amis qui m'ont avertie à temps soient remerciés aussi.

» J'accepte parfaitement la responsabilité de ce refus, et si les amis réfléchissent, ils sentiront que, ne pouvent plus rien pour moi, on ne doit pas au moins ajouter l'insulte. Les adversaires l'ont senti.

## » Je vous serre la main.

## » L. MICHEL. »

« Si on ne m'avait pas écoutée, je serais partie de suite peur la Russie ou l'Allemaene. Là on tue les révolutionnaires, on ne les selit pas. Qu'on me laisse tranquille.

» L. MICHEL. »

Le ministre Brisson ne pouvait trouver cela de son goût.

LE CONFLIT ANGLO RUSSE.

Une nouvelle dont nous ne garantissons nullement l'authenticité est arrivée hier à Paris vers 4 heures dans les couloirs de la Chambre. Provenance: la Bourse. On disait que les Russes avaient repris leur marche en avant sur Hérat. L'opinion générale est en ce moment que toutes les difficultés ne sont pas aplanies.

D'un autre côté, on écrit de Kronstadt, 7

« Les préparatifs de guerre se poursuivent en même temps que les pourparlers diplomatiques. Le port est encore encombré de glaces qu'on fait sauter avec de la dynamite. On travaille même la nuit en employant la lumière électrique.

» On grée et on arme avec soin tous les

vaisseaux de guerre.

» Mouvement considérable également à l'amirauté, à l'école des pilotes et dans les

Un grand festival, donné mardi à Paris, dans la grande salle des fêtes du Trocadéro, a terminé le grand concours engagé entre 350 sociétés orphéoniques.

Il a été ensuite procédé à la distribution des récompenses accordées par le jury. La liste comprend 1,500 nominations.

Les prix consistent en 20 objets d'art, 45 couronnes de vermeil, 55 palmes de vermeil, 4,200 médailles vermeil, argent et bronze, le tout offert par le comité, l'Etat, les beaux-arts, la ville de Paris, le commerce parisien, plus 3,000 francs de musique, don des éditeurs.

Le grand prix d'honneur de fanfare a été remporté par la Fanfare royale, phalange artistique de Bruxelles.

Le second grand prix de fenfare a été attribué à la Société musicale du XIXº arrondissement de Paris.

Le grand prix d'honneur d'harmonie a été donné à la Société philharmonique de Lessines (Belgique).

Le second grand prix à la Société Sainte-

Cécile d'Andennes (Belgique). Le grand prix d'exécution (excellence) et le premier prix de soli ont été conquis par

l'Harmonie de Saint-Jean-de-Dieu, de Paris. L'Harmonie de Saint-Jean-de-Dieu, dirigée par M. Josset, compte environ 70 musi-

ciens, dont, particularité singulière, quinze sont aveugles. Après la distribution des récompenses,

les Enfants de Boulogne-sur-Mer, dirigés par M. Cresté, la Fantare artistique de Bruxelles, conduite par M. Vanremoortel, et l'Harmonie de Saint-Jean-de-Dieu se sont fait entendre et applaudir.

# ETRANGER

Russin. — Un mouvement analogue à celui qui précéda les événements militaires de 1876 et 1877 se dessine en Russie. Les assemblées provinciales se concertent pour

offrir à la défense nationale une nouvelle flotte volontaire, toutes les classes sociales seront représentées dans cette immense sous-

cription patriotique.

La presse russe est unanime pour recommander au gouvernement de ne prendre aucun engagement en ce qui concerne une délimitation de frontières, de se montrer d'autant plus exigeant que depuis le quos ege de M. Gladstone, des dépenses considérables ont été faites par la Russie pour mettre son armée et ses flottes sur le pied de guerre, et il lui faut une compensation pour ses sacrifices. Les paysans, les artisans viennent en foule demander aux autorités des nouvelles, trouvant que les journaux ne leur en donnent pas assez et cependant les deuxièmes éditions de nos grands journaux ne manquent pas.

Ce grand mouvement national s'accentue de plus en plus, et il faudra à l'Empereur une grande fermeté pour contenir son peuple que les prétentions anglaises ont indigné. L'Hératomanie anglaise aura poussé fatalement la Russie bien au-delà de ses premiers projets.

En ce qui concerne l'Antriche, il ressort de renseignements puisés à bonne source que le comte Kalnocky est toujours sous le souvenir du hands off (à bas les mains) que ces temps derniers le même M. Gladstone a lancé à l'Autriche.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 mai. Encore un symptôme pacifique. La Banque d'Angleterre abaisse le taux de l'escompte à 3 0/0. La Bourse de Londres accueille cette détente par une hausse de 5/16 qui porte les Consalidés à 98 7/8. Ces nouvelles agissent favorablement sur notre

Les affaires sont néanmoins assez restreintes. La spéculation va commencer à ne plus autant s'occu-per des rentes qui ont considérablement monté, pour se reporter sur les valeurs fiont les cours pré-

sentent le plus de chances de hausse. Le 3 0/0 est à 79.65, l'amortissable à 81.15, le

4 1/2 0/0 à 108.35.

Le bilan de la Banque de France accuse une augmentation de 21 millions dont 19 millions pour l'or. Il y a maintenant dans les caves de la Banque 1,072 millions d'or et 1,065 millions d'argent.

L'action du Crédit Foecier est toujours très-ferme à 1,340. Dans sa séance hebdomadaire du 6 mai, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 3 millions 750,000 francs de nouveaux prêts dont 3 millions 460,000 francs en prêts fonciers et 290,000 fr. en prêts communaux. Comme on le voit, l'emploi des capitaux provenant de

la dernière émission ne se fait pas attendre.
Les Obligations Foncières nouvelles 1885 font 2 fr. de prime. La bausse va s'accentuer encore. La Banque d'Escompte se maintient et les ven-

deurs s'abstiennent.

La bausse de l'Italien 5 0/6 fait de neuveaux progrès. Les prélextes inventés à plaisir pour déprécier ce fonds n'ont pu tenir devant la réalité des faits. Les finances italiennes sont bien mieux équilibrées que celles des pays les plus fiers de leur situation

Les actions des Chemins Méridienaux s'élèveront bientôt de 700 fr. à des prix plus en rapport avec leur valeur intrinsèque. La prochaine assemblée, convoquée pour le 28 mai, édifiera pleinement les action paires sur les propis qui leur sont réserves.

La Société Générale est très-fermement tenue. L'obligation Est-Algérien est, dans toute l'acception du terme, une bonne valeur de placement, bon revenu et sécurité complète. Nos chemins sont sans c hangements.

# CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous avons annoncé hier la promotion au grade de général de brigade des colocia de Bouligny, commandant le 12º cuita. siers, et Faugeron, commandant le

M. le général Faugeron (Émile) est nont au commandement de la 63° brigade di

fanterie (46° corps), à Perpignan;
M. le général de Bouligny Louis I phonse) est nommé adjoint à l'inspecti générale du 8° arrondissement (Constantine

Par décision ministérielle du 2 mai, y Dupont de Dinechin, lieutenant en 2º à la ? batterie du 1er régiment d'artillerie, officie d'instruction à l'Ecole d'application de caulerie de Saumur, a été classé à la 4º ballen du 43° régiment pour y faire le service.

M. Abellard, receveur particulier & Chs let, est appelé à Saumur aux mêmes font. tions, en remplacement de M. de Lagrange décédé.

Le Conseil municipal de Saumur 80 tes nira demain samedi, à 7 heures 4/2 du soit pour la session budgétaire.

CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ARRONDISSERVE

La Chambre de discipline des notaires l'arrondissement de Saumur, pour l'anne 1885-1886, est composée comme suit:

Président: M. Hacault, notaire à Motreuil-Bellay.

Syndic: M. Bournais, notaire à Genne Rapporteur: M. Brac, notaire à Saumun Secrétaire: M. Le Baron, notaire à Su-

Membres: MM. Pasquier, Emile, notains Montsoreau, et Brevet, notaire à Coron.

## LE BACCALAUREAT ES-LETTRES.

Le ministre de l'instruction publique été consulté sur la question de savoir sia prescriptions d'après les quelles les exame de la seconde partie du baccalauréal èstres se feront dès la première session d'app le nouveau programme de philosophie, sauf en ce qui concerne les auteurs philos phiques - s'appliquent au seul program de philosophie, ou aux différentes malida du programme de la classe de philosophi Le ministre vient de répondre, par une culaire adressée aux recleurs, qu'il ness rait y avoir doute en présence des lette explicites de la circulaire du 7 mars, relate à l'application des nouveaux programos Cette circulaire dit:

« En ce qui concerne la classe de pa sophie, dans laquelle les programmes charges ont été considérablement red messieurs les professeurs peuvent, dent

récits, elle voulait connaître sans restriction mon passé. Quand je lui parlais de ceux qui avaient répandu de l'amertume sur ma vie, elle manifestait par l'expresion de ses traits l'indignation qu'ils lui inspiraient; quand il était question de cour qui avaient été bons pour moi, je devinais qu'elle aurait voulu les serrer dans ses bras. Il n'avait pas encore été question du marquis.

- Ma mère, lui dis-je, pourquoi ne parlons-nous pas de men père?

Sa physionomie deviat subitement triste.

- Dieu nous l'a enlevé trop tôt, dit-elle, puisqu'il lui a refusé le bonheur de revoir le fils sur lequel reposait toutes ses espérances.

- Il l'a revu, ma mère.

- Que veux-tu dire?

Je lui racontai que j'avais été assez heureux pour le sauver du naufrage à la pointe du Raz, qu'il avait échappé au désastre de Quiberon et qu'il nous attendait. D'abord elle ne vouleit pas me croire, il lui semblait que j'étais le jouet d'une hallucination; peu à peu elle se laissa convaincre. Deux larmes coulaient sur ses joues fanées, mais c'étaient des larmes de joie.

- J'ai bien souvent accusé Dieu, dit-elle, de m'avoir imposé un fardeau trop lourd pour mes épaules, mais aujourd'hui il me dédommage en un jour de tout ce que j'ai souffert. Ce n'a pas été la moindre de mes épreuves, celle pensée que mon mari était mort en m'accusant.

- Mère, ce n'est pas vous qu'il accuse, c'est lui. Il voulait s'associer à mes démarches, on ne l'a pas voulu. Il ne fallait pas que sa mort attristât netre rapprochement. Mère, lui et moi, nous vous ferons oublier ce douloureux cauchemar.

- Un cauchemar qui a duré près de vingt années. Mes yeux, à force de pleurer, n'avaient plus de larmes. Chaque jour l'espoir s'envolait; mes nuits étaient sans sommeil. Je me demandais quelle faute j'avais commise pour mériter ce supplice. Je pensais que l'effort que je m'imposais en élevant auprès de moi l'enfant abandonnée serait mis en compte de mon expiation; elle a été pour moi une torture nouvelle. C'était un serpent que j'avais réchauffé dans mon sein. Après avoir attristé et tourmenté ma vie par sa monstrueuse ingralitude, elle a quitté ce foyer en me laissant des imprécations de haine, et plus tard, quand les passions politiques unt gronde autour de ma maison, elle a figuré parmi nos plus implacables ennewis; mais je ne la craignais pas, je n'avais plus personne à aimer. Je n'ai plus eu dès lors qu'une pensée, me dérober au contact du monde, me faire oublier et terminer obscurément ma triste existence dans une retraite fermée aux bruits du dehors. Viens la voir, cette cellule, où ton nom a été si souvent murmuré

Elle prit mon bras et ma fit entrer dans la pièce

voisine, plus austère, plus lugubre encore que celle dont j'avais remarqué le dénûment. Comme celle-ci, c'était la demeure d'un anachorète s'interdisant tout bien-être, s'infligeant les macérations du clostre pour expier son malheur comme s'il avait été un crime.

A côté du prie-Dieu je remarquai un berceau d'enfant, quelques jouets du premier age, souls objets qui se rattachassent au passé.

J'avais le cœur serré, les larmes me venaient aux yeux au spectacle de la vie misérable à laquelle elle s'était condamnée.

- Ne t'attendris pas, mon fils, me dit-elle d'un accent joyeux; ce que j'ai souffert n'est rien en comparaison de mon bonheur d'aujourd'hui. Cette cellule me semble un palais, maintenant que je suis avec toi.

Elle ouvrit la fenêtre et laissa pénétrer des flots de lumière dans ce réduit qui exhalait une odeur de moisissure, puis, me présentant aux reyons du soleil, elle dit à son amie avec la complaisance de l'orgueil maternel :

- Regardo-le donc, n'ai-je pas le droit d'être fière de lui?

En ce mement, je crus apercevoir une figure d'homme se montrer et disparaître à l'un des wilsde-bœuf du mur en face ; je crus m'être trompé, car je regardai vainement ensuite sans rien voir. D'ailleurs, j'étais trop heureux pour qu'une impression de crainte ou d'inquistude put m'il dre. Ma mère avait repris des couleurs, 181 étaient animés. Un rayon de jeunesse avail ? toute sa personne.

Elle voulut descendre avec moi se jardin promener à mon bras. Sa taille s'était redit elle marchait d'un pas léger; le triste animé par ma présence avait peur elle la spli d'un parc anglais. Nous faisions des proauraient à peine suffi à l'existence des ancie triarches, l'avenir était pour nous pleis riantes promesses qu'aucan auage ne nout blait possible à l'horizon.

Tout à coup, je sentis son bras tressallits mien ; des coups violents ébranlèrent la pet ne tarda pas à céder. Une troupe d'homa figure menaçante envahit la cour. Le Tanguy était parmi eux. Ma mère me serra

- Le voilà ! le voilà ! crièreat des roit sivement dans ses bras.

Un de ces hommes tenait un papier blas ches. c'était l'ordre de mon arrestation.

— Que voulez-vous? dit ma mère épalat

- Arrêter un prévenu qu'on nous a sign - Vous ne l'emmèneraz pas sans mel

Celui qui paraissait être le chef ordonia a'emparât de ma personne-

(1 suinre.)

parties qui leur reste à traiter, se rapprocher autant que possible du nouveau procher autant que possible du nouveau procher autant que possible du nouveau programme. Des instructions spéciales vous gramme. Des instructions spéciales vous gramme de des pour qu'il soit tenu compte seront adressées pour qu'il soit tenu compte de cette situation dans les examens de baccalauréat qui auront lieu au mois d'août. »

Le ministre conclut donc que les compositions et les interrogations de la seconde partie du baccalauréat ès-lettres, sauf l'application des auteurs philosophiques, doiplication des la prochaine session d'arent se faire dès la prochaine session d'après les nouveaux programmes de la classe de philosophie.

M. Clovis Hugues, averti qu'une troupe nomade parcourt en ce moment les départements, jouant une pièce intitulée l'Affaire Lovis Rugues et qui reproduit les scènes de l'affaire Clovis Hugues-Morin, vient d'écrire au ministre de l'intérieur pour le prier d'intervenir et de faire cesser ce scandale.

Le député de Marseille serait d'ailleurs décidé à porter les faits devant la justice.

Nous apprenons que le ministre de l'intérieur a pris une décision interdisant la représentation de la pièce.

### NANTES.

On écrit de cette ville à la Petite France:

a Question de veirie. — Ne pourrait-on pas, à Nantes, comme dans toutes les autres villes, au lieu de se servir d'une pelle pour ramasser les détritus de la voie publique et les jeter dans des tombereaux, ce qui produit un nuage de poussière qui s'éparpille sur la devanture des magasins et remplit la gorge des passants, employer un procédé plus hygiénique?

a Ailleurs on se sert d'un panier qu'on remplit à l'aide d'un petit balai, puis on vide posément ce panier, ce qui permet d'éviter la poussière et tous ses désagré-

ments. »

18-4

d la 3 officier

80 te.

aires &

olens

ir sil

aram!

al ès-li

s leto

m'all

川鄉

din 🖽

ta 🏴

Dans toutes les autres villes... Ailleurs... Ce n'est certainement pas à Saumur où, comme à Nanles, la poussière des ordures aveugle souvent les passants.

### MODES DE PRINTEMPS.

Pour le debors, le noir est la couleur préférée, ce qui ne s'harmonise guère avec la saison. Quand on ne porte pas le noir classique, on arbore les nuances qui s'en rapprochent, le vert mousse au myrte, le marron mordoré, le bleu marine. Jusqu'à l'en-cas, qui était rouge vif l'année dernière, et qui est devenu rouge foncé.

Chapitre de la coiffe. Le catogen n'a décidément pas pris. On s'en tient aux cheveux relevés sur la nuque, coiffure Psyché, trèsserrée, de façon à rendre la tête aussi petite que possible. Fleurs naturelles bien au mi-

lieu sur le sommet de la tête.

Pour les chapeaux, on revient aux brides proscrites depuis longtemps. Elles ramènent avec elles la petite capote avec passe pointue par devant ou ronde, suivant la figure qu'elle doit encadrer.

A l'intérieur, la mise se fait moins sévère qu'au dehors. Les nuances adoptées sont

le jaune maïs, le bleu de ciel et le rose tendre. Le tulle toujours favorable pour le bal. Et pour toules ces toilettes, des fleurs, encore des fleurs, trop de fleurs.

Le tribunal de Nevers vient de condamner à une année d'emprisonnement, 280 fr. d'amende et aux dépens, le nommé Gabier, coupable d'avoir, dans la nuit du 1° au 2 mars, étant ivre, souillé, renversé ou cassé cent trois croix dans le cimetière de la commune de Saint-Saulge-Gobier.

C'est à tort que l'on a annoncé la mort de M. Breton, le gagnant du lot de 500,000 francs de la loterie des Arts décoratifs. M. Breton se porte bien. Tant mieux pour lui.

A l'approche des chaleurs, nous recommandons à nos lecteurs les excellents Sirops à l'ananas, — au café, — au cassis, — à la cerise, — au citron, — à la framboise, — à la groseille framboisée, — à la mandarine, — à l'orange, — et au vinaigre framboisé, — garantis pur sucre, — vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 25 le litre et 4 fr. 25 le 1/2 litre.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Compte rendu des opérations de 1884.

L'an 1885, le 22 avril, à huit heures du soir.

Le conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Saumur s'est réuni à l'Hôtelde-Ville, sur convocation de M. le Maire.

Etaient présents: MM. Combier, maire, président; Brac, notaire; Sorel, employé de banque; Rosset, propriétaire; Le Blaye, juge de paix; Poitevin, conseiller municipal; Martin, atné, propriétaire; Salmon, propriétaire; Rivain, conseiller municipal; Common, propriétaire; Goulard, conseiller municipal; Charbonneau-Rallet, propriétaire; Liénard, banquier, conseiller municipal; Renou, ancien notaire, conseiller municipal.

M. Liénard est nommé repporteur pour l'exercice 1885, et M. Renou secrétaire.

M. Liénard, invité par M. le président à donner lecture de son rapport sur la vérification des comptes de 1884, s'exprime ainsi:

Messieurs,

Conformément à la délibération que vous avez prise le 19 avril 1884, nous avons procédé, le 21 avril 1885, à la vérification des comptes de 1884 de la Caisse d'épargne de Saumur. Comme les années précédentes, nous avons fait

le rapprochement des bordereaux tenus à chaque séance par MM. les Administrateurs de service au compte des déposants et nous avons reconnu que toutes les sommes reçues et payées pendant l'année avaient été régulièrement inscrites au débit et au crédit de ce compte.

Nous avons aussi à l'aide des bulletins de versement et de remboursement, qui passent entre les mains de MM. les Administrateurs, vérifié les opérations faites sur les comples courants et nous sommes heureux de pouvoir vous dire que, malgré toutes nos investigations, nous n'avons aucune erreur à vous signaler dans la gestion qui nous a été présentée par M. Choyer, trésorier de potre Caisse d'épargne.

Voici, Messieurs, le résultat sommaire des opérations effectuées pendant l'année 1884:

Le montant des paiements s'établit de cette manière:

1° 2,455 remboursements-espèces, la somme de....... 965.933 71

2° 51 transferts-paiements sur diverses caisses, celle de..... 22.552 25

3. 2 achais de rente d'office,

11.745 déposants, tant en capital qu'en intérêts, un solde de .... 4.976.461 97

Ainsi, Messieurs, le nombre de nos déposants,

en 1884. s'est accru de 511 et leur crédit est plus élevé que l'année dernière de 403,160 fr. 89, ce qui prouve la confiance bien méritée qu'ent les habitants de notre contrée dans votre Caisse d'épargne.

# COMPTE PARTICULIER DE LA CAISSE D'ÉPARGNE.

Le fonds de réserve, aux termes de l'article 3 de nos statuts, est fixé à la moyenne des dépenses d'administration des trois dernières années :

 En conséquence, au 31 décembre 1884, le fonds de réserve est fixé à 9,213 fr. 41 et celui de dotation à 114,968 fr. 37.

Le capital formant l'actif net de la Caisse d'épargne est représenté par :

pargne est représenté par : 1º Encaisse du comptable au 2° Compt - courant à la Caisse des dépôts et consignations... 43.900 72 3. 2,130 fr. de rente 3 0/0, au capital de..... 48.568 90 4. L'immeuble, prix d'acquisition..... 31.711 63 Total égal.... 124.181 78 Au 31 décembre 1883, cet actif net n'était que de..... 117.038 39 Bénéfices de l'année..... 7.143 39

### Calsses d'épargne scolaires.

Au 1°r janvier 1884, il existait 58 caisses scolaires dans les écoles de l'arrondissement de Saumur. Deux nouvelles caisses ont été ouvertes pendant l'année: à La Plaine et à Doué-la-Fontaine. Au 31 décembre 1884, nous avions donc 60 Caisses scolaires faisant des versements à notre Caisse.

RÉSULTATS OBTENUS :	
Livrets ouverts par les soins de MM. les Instituteurs, avant le 1° janvier	
1884	1.618
Ouverts pendant l'année 1884	188
Total des livrets ouverts	1.806
Capital versé avant le 1" janvier	200
1884	55.068
Versé en 1884	6.186
Total des sommes versées par MM.	-
les Instituteurs	61.264

# INTERVENTION DES PERCEPTEURS Résultats obtenus pendant l'année 1884.

Perception	Versements Rem		boursements	
Allonnes	10 pour	2.268f —	3 pour	750f »
Brézé	18	6.364 -	4	1.050 a
Coron	19	5.152 -	5	1.753 »
Doué	2	630	3	223 81
Fonteyrault	83	14.047 -	27	9.881 70
Gennes	11	2.120 -	7	3.488 94
Montreuil	54	4.346 -	18	8.475 »
Le Puy-ND.	38	10.139 —	11	4.141 96
Saint-Lambert	26	5.710 -	16	3.832
Varennes	52	13.547 -	29	8.404
Vibiers	7	744 —	3	333 ×
Totaux	.320 pour	65.067f —	126 pour	42.333*41

Je vous proposerai, en terminant, de voter des remerciements à M. Choyer, caissier, sinsi qu'à son fils, son auxiliaire, pour le zèle qu'ils apportent mutuellement dans la gestion de la Caisse d'épargne.

Le Conseil, après avoir délibéré, approuve les conclusions du rapport; donne décharge à M. le Caissier de sa gestion et lui renouvelle les remerciements et les éloges qu'il continue de lui exprimer, ainsi qu'à M. Choyer, fils, pour l'excellente gestion, la parfaite tenue de la Caisse d'épargne et le zèle qu'ils mettent à remplir leurs fonctions.

## BOURSE DE PARIS.

DU 7 MAI 4885.

Rente 3 0/0	4.		79	50
Rente 3 0/0 amortissable			81	25
Rente 4 1/2			104	40
Rente 4 1/2 (nouvelle).			108	30
Obligations du Trésor			507	

PAUL GODET, proprietaire-gerant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

# VIOLONS DE DALAYRAC

Qu'on se figure les pensées qui assaillirent le jeune homme. Jamais le subdélégué ne s'était mis à table sans que toute la famille ne fût réunie.

C'est une justice à rendre à ce magistrat; car, à part son antipathie pour les instruments à corde, c'était un très-ben homme et un exceltent père de famille.

Le danger que redoutait Nicolas était celui-ci : aon père ne l'ayant point vu au diner, devait le faire chercher, et si malbeureusement quelqu'un le rencontrait, son violon était perdu.

Tout à coup l'idée lui prit de rester dans le bois jusqu'à la nuit close, et pour ne pas s'ennuyer, il violon. La nuit vint.

Il y avait encore, de l'endroit où se trouvait Dalayrac à la petite ville de Muret, il y avait au moins deux lieues de distance. Il est facile de concevoir que Nicolas ne dut entrer dans la ville que vers les les les du soir.

Les lecteurs qui, étant enfants, ont fait des escapades de ce genre, comprendront très-bien les craintes du pauvre Nicolas: mais toutes les suppositions des peines, des transes, des corrections se trouvaient combattues par la peur qu'avait l'enfant de perdre son violon chéri.

Fort heureusement pour lui, les réverbères n'étaient pas encore en usage à Muret. Il put donc, en longeant les murailles, en cherchant les rues les plus désertes, arriver sur la porte du derrière de la maison où se trouvaient les écuries et les remi-

Monter par une senêtre, entrer dans une pièce où le valet d'écurie entassait les vieux objets hors de service et cacher son violon du mieux qu'il put, sut l'affaire de peu d'instants.

Certes, c'était avoir du courage que de venir à onze heures du soir braver la colère paternelle; aussi la frayeur de Dalayrac, à cause de son violon, était-elle un peu calmée par les succès de sa journée. Il ne pensa pas à chercher un mensonge : sauf l'achat de l'instrument, tout sera dit. Il confessera qu'il s'est beaucoup promené, et qu'il s'est endormi de lassitude.

Le voici décidé; il ouvre la porte du salon : un cri de joie se fait entendre ; c'est sa mère seule qui le reçoit; l'excellente femme ne lui demande point compte de l'emploi de sa journée; elle sait que le magistrat remplira sévèrement cette fonction. Son fils est là, il n'est point blessé, cela lui suffit. Elle est si heurcuse de le revoir, qu'elle pense plutôt à

le couvrir de baisers qu'à le gronder. Il faut, pour le moment, laisser la nuit porter conseil.

La mère accompagna Nicolas dans sa chambre, puis elle fit annoncer à son mari l'arrivée de l'enfant prodigue. Une vive satisfaction dérida le front du subdélégué; mais ce ne fut qu'un éclair. L'homme revêtu d'une haute fonction doit toujours avoir l'air de ne point parlager les faiblesses des autres. Sa réponse à sa femme fut celle-ci:

- Demain, je verrai mon fils.

ıv

La nuit fut bien longue pour le jeune déserteur; soit qu'il eat dormi toute la journée, soit qu'il prévit une forte punition, il ne ferma point l'œil de toute la nuit. Comme un criminel qui attend sa sentence, il écoutait tous les bruits de la maison, il calculait le plus ou le moins de pesanteur des pas qui montsient les escaliers. Il eut de violents battements de cœur, lorsqu'il put deviner à la gravité, à la lourdeur de la marche dans le corridor que son père arrivait; mais, le croirait-on? la pensée qui dominait tout en lui était de savoir si sa bonne étoile avait bien veillé sur le cher violon.

La porte de la chambre de Nicelas s'ouvrit brusquement, son père entra. On se figure aisément de quelle manière le père irrité, le magistrat offensé se présenta.

Nicolas, quoique fort jeune, aveit compris que la

contenance la plus facile était de demeurer couché. Cependant, à l'entrée solennelle de son père, Dalayrac allait se lever. Le subdélégué lui fit signe de la main de rester couché et lui dit:

— Non, monsieur, ne vous levez pas encore, j'ai des ordres à vous donner et je suis très-pressé. Ecoutez-moi. Je ne veux pas vous demander ce que vous avez fait hier, parce que je suis sûr que vous me diriez un mensonge; je veux vous éviter la peine de commettre cette faute; j'aime mieux vous dire mei-même ce que vous avez fait. Vous avez dû rencontrer quelque part un de ces oisifs qui passent leur temps à souffler ou à râcler d'un instrument quelconque, et emporté par cette passion fatale qui fait votre malheur et le mien, je puis ajouter celui de la famille entière, vous avez oublié tous vos devoirs; est-ce vrai? répondez.

Nicolas, content d'en être quitte pour si peu, et sentant, dans la droiture de son cœur, qu'il ne mentirait pas, dit timidement:

— Oui, mon père.

(A suivre.) ALEXANDRE FOURCEAUD.

Grand Théatre d'Angers.

LES ARTISTES DRAMATIQUES RÉUNIS EN SOCIÉTÉ.

Dimanche 10 mai.

LA DAME DE MONTSOREAU.

# MAGASINS DE LA GLANEUS

SAUMUR, 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR

Magasins les mieux assortis et connus pour vendre TOUT BON MARCHE

# JEUDI 7 MAI et JOURS suivants

Grande mise en vente de toutes les Nouveautés de la Saison en Modes, Soieries, Dentelles, Ganterie, Corsets, Jupons-Tournures, Jerseys-Parisiens, Modèles exclusifs tout faits et sur mesures.

# ARTICLES SPÉCIAUX pour 1° COMMUNION

ET POUR MARIAGES

ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES de Fournitures pour Couturières et Modistes

Parmi les affaires exceptionnellement avantageuses que nous avons traitées à notre second voyage à Paris et en Fabrique, et dont nous voulons faire profiter les Dames, nous citerons :

 Des **Parapluies** en soie lisse ou croisée, manches très-élégants, à 5 95 et.

Des **En-Cas** pour Dames, en soie unie, croisée et glacée, à 6 45, 4 95 et.

Des **Ombrelles** pour fillettes, à 2 45, 4 95 et.

Des **Ombrelles** pour Dames, imprimées ou recouvertes de dentelle, à 5 45 et.

PARAPLUIDS, OMBRELLES, RECLES RICHES

# OCCASION UNIQUE et SANS PRÉCÉDENT

Toutes nos Marchandises, quoique vendues TRÈS-BON MARCHE, sont de PREMIÈRES MARQUES et de Fabrication Française.

MAGASINS DE LA GLANEUSE.

Etude de M. BRAC, notaire à Saumur.

# A YENDER

Par lots et au gré des amateurs Les dimanches 17 et 31 mai, à midi,

A Villebernier, au domicile de M. Chalot,

# **DEUX MAISONS**

A Villebernier,

# SEPT HECTARES de TERRE et PRÉS

Sur les communes de Villebernier et Saint-Lambert;

Dépendant de la succession de la veuve Harrault-Edelin.

Jouissance, ler novembre 1885.

Pour tous renseignements et pour

traiter, s'adresser:

A MM. Joussalin, expert à Vivy,
Anis, commis-greffier, et Brac,
notaire, qui seront à Villebernier les
dimanches 17 et 31 mai. (419)

# A LOUER PRÉSENTEMENT

# Jolie MAISON Bourgeoise

Avec beau Jardin, cour et écurie Située rue des Boires, n° 20. S'adresser au bureau du journal.

# PAPIERS DE TENTURE

# LIQUIDATION Pour cause de fin de bail.

M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendre, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.

RÉCOMPENSES OBTENUES AUX EXPOSITIONS D'ANGERS & NANTES, 1858, 1861, 1864

# MASSON-LORRAIN

PLACE DU PILORI, ANGERS

Membre fondateur et privilégié de la Société des Bronzes de Paris, SEUL REPRÉSENTANT pour département de Maine-et-Loire de la Coutellerie à la marque Jarretière de Jules Piault; dépositaire des œuvre de M. Georges de Chemellier, d'Angers, sculpteur; Sujets spéciaux pour Courses, Concours e Prix de Tir; corbeilles de mariage depuis les prix les plus modestes jusqu'aux prix les plus élevés; brillant anciens et nouveaux garantis sans défaut, perles fines, saphirs, rubis, émeraudes sur papier et montés, joie bagues brillants depuis 25 francs, boucles d'oreilles, bracelets, pendants de cou en joaillerie se démont facilement, brochettes d'or et de fantaisie, horlogerie de prêcision, montres d'or et d'argent, grand d'orfèvrerie et de cadeaux de mariage, objets de première communion, médailles, chapelets, livres de mes riches, porte-cartes pour visites, objets de bureau, lustres, suspensions et appliques pour salons et salles à mangre à l'huile et au gaz, terres cuites des meilleurs auteurs connus, faïence artistique, porcelaines de Chine et du Japon vieux Delft, Kanga, Satzuma, etc., etc.

Atelier de gravures. — Réparations d'Horlogerie et de Bijouterie.

Etude de M TAUGOURDEAU, notsire à Montreuil-Bellay.

## VENTE MOBILIÈRE

Au château de la Salle, commune de Montreuil - Bellay, les dimanches 10 et 17 mai 1885, à midi, il sera, par le ministère de M° TAUGOURDEAU, notaire, procédé à la vente, aux enchères publiques,

DE DIVERS

# OBJETS MOBILIERS Garnissant le château de la Salle.

On vendra:

Vaisselle et batte ie de cuisine, chaises, tables, bois de lits, couettes, matelas, lits complets, armoire, serre complète comprenant grande quantité de fleurs, citronniers et orangers en caisses, bancs et chaises en fer, grande

quantité de bouteilles et autres bons objets. On paiera comptant, plus 10 0/0.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Forget, expert à Montreuil-Belley, ou à Me Taugourdrau, notairc.

# INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubébel L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant ancun principe toxique, ni caustique, guérissant reellement en quatro à Six jours.

RAPPONT: « Plusieurs médecins d'Alger ent essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 42 ans; le résultat inouï a donné 234 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 484 guérisons. » Chez Pinyenteur, Es PEYRARD, Place du Capitale, Toulouse.

Dépôt à Saumur, phaie Gablin.

# ATEMDAN

Avec garantie,
Forte JUMENT de coupé, 6 ans,
baie Normande, 1 mètre 64.
S'adresser à M. Raimbault, rue de

la Fidélité, 40.

UN HOMME jeune, dans la force de l'Age, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

# A GÉDES

3 50

0 95

ATELIER DE FORD

DE M. CHARLES AUGERI Rue du Potit-Mail, Saume

Rue du Petit-Mail, Samuel S'adresser à Mme veuve Augus

# LOTERIE DES ARTISTES MUSICIENS Second et dernier Tirage Jeudi 30 Juillet prochain Jeudi 30 Juillet prochain

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France
DERFJIERS BILLETS: UN FRANCE
Adresser sans retard especes, Chèques ou Mandats-poste à M Erness
Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Bacollère.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.